



**SAVE &
GARONNE**
www.cc-saveetgaronne.fr



Juillet 2011



Mettre nos valeurs en commun est une chance pour tous...

- Bretx • Daux • Grenade • Larra • Launac • Le Burgaud • Menville • Merville
- Montaigut • Ondes • Saint-Cézert • Saint-Paul • Thil •

INTERCOMMUNALITÉ

DES SERVICES AU QUOTIDIEN

Environnement / page 7
Collecte sélective en bac

Petite Enfance / page 6
une nouvelle crèche





ÉDITO DU PRÉSIDENT

> Rémy ANDRÉ,
Maire de la Commune de Grenade-sur-Garonne, Président de la Communauté de Communes Save & Garonne

Notre Communauté de Communes a connu une période de mutation profonde au cours des derniers mois. En effet, la collectivité a dû à la fois conforter ses compétences historiques et se projeter à travers la démarche Agenda 21, dans un projet global de développement durable.

Des choix décisifs ont été faits afin de renforcer les compétences que les Communes ont dévolu à l'intercommunalité : entretien préventif des chaussées, optimisation du service déchets et mise en place de la collecte sélective des emballages en bacs individuels et collectifs, reprise en gestion directe des crèches, réorientation de l'Office de Tourisme vers de la commercialisation touristique en partenariat avec les prestataires, reconnaissance au sein du Scot Nord Toulousain du rôle central du territoire Save et Garonne en matière de développement économique.

Par ailleurs, notre Communauté de Communes a fait le choix d'inscrire ses projets dans un mode de développement durable. Conscients de l'enjeu planétaire et de la nécessité de décliner localement, des projets qui intègrent les trois piliers du développement durable, les élus ont construit un plan d'actions Agenda 21 en concertation avec les habitants du territoire.

Ce projet de territoire repose donc sur une forte volonté de conserver son identité rurale pour exister à côté de l'agglomération toulousaine, créer de la richesse et de l'emploi sur place, offrir des services de bon niveau à la population et préserver la qualité de vie.

Dans un contexte complexe de réforme des collectivités territoriales, notre intercommunalité doit être un territoire « vécu » par ses habitants et nous avons la responsabilité de rendre toujours plus lisible l'action de notre Communauté de Communes auprès de l'ensemble des concitoyens.

J'espère donc que ce nouveau numéro du magazine Save et Garonne contribuera à cet objectif.

Sommaire

Les finances de la CCSG 3
Finances et contrôle de gestion

Agriculture et nouvelles filières agricoles 4
Renforcement de la filière de maraîchage en agriculture biologique

Développement Économique 5
Création d'une zone économique « éco-qualifiée »

Politique sociale et familiale 6
90 places en crèches multi- accueil

Environnement 7
Collecte sélective des emballages : plus près de chez vous

Voirie 8
2011 : Une démarche de route durable confortée

Aménagement de l'espace 9
Des déplacements doux et sécurisés en Save et Garonne

Développement durable 10
Un document finalisé et opérationnel

Associations 11
Vie associative en Save & Garonne

Tourisme / découverte de notre territoire 12
Objectifs touristiques 2011

Grand projets- relations institutionnelles 13
Projet de création d'un équipement aquatique

Agenda 14

Contact 16

PUBLICATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAVE & GARONNE

Rue des Pyrénées, 31330 Grenade-sur-Garonne
Tél. : 05 61 82 85 55

Directeur de la publication : Rémy ANDRÉ

Rédaction : service communication

Mise en page et impression : imprimerie Ménard,
31682 Labège Cedex

Magazine imprimé sur papier certifié

Dépôt légal : ISSN 1958-8526



Agenda Crèches intercommunales Consignes de tri Relais Assistantes
Maternelles Compostage Annuaire des associations Travaux voirie
Agenda 21 Hébergement Annuaire des associations Restaurants
Parcs et base de loisirs Hébergement Annuaire des associations Consignes de tri
Relais Assistantes Annuaire des associations
de communes : www.cc-saveetgaronne.fr
tions Travaux voirie Agenda 21 Hébergements Manifestations

Les finances



> **Jean BOISSIÈRES,**
Vice-président,
en charge des finances et du contrôle de gestion

Après détermination des résultats 2010 (+1 366 819,18 € en fonctionnement et – 1 006 475,16 € en investissement) et dans une recherche de maîtrise des charges, le budget 2011 a été construit autour de trois axes principaux :

- > Renforcer nos compétences historiques (voirie, collecte des déchets, petite enfance, économie, tourisme)
- > Mettre en œuvre budgétairement l'agenda 21 de la Communauté de communes Save et Garonne
- > Donner la priorité à l'économie et à l'emploi.

Un plan pluriannuel d'investissements, adossé à l'agenda 21, a ainsi été élaboré, avec pour objectifs :

- > de programmer les projets sur 5 ans
 - en tenant compte de leur coût nécessairement prévisionnel et évolutif
 - en intégrant un rythme de réalisation réaliste.
- > de recentrer les dépenses sur les priorités annoncées
- > de prévoir des dépenses soutenables pour le budget de la collectivité
- > de suivre année après année, ce plan pluriannuel en le réactualisant.

Au final, le budget 2011 s'établit en fonctionnement à 10 727 838,58 € et en investissement à 8 582 801,49 €.

A noter

Suite à la suppression de la taxe professionnelle qui était la principale ressource fiscale de la Communauté de communes, la ventilation des recettes reversées par l'Etat est totalement modifiée.

C'est ainsi que vous verrez apparaître sur vos notifications de taxe d'habitation et de taxe foncière, une colonne E.P.C.I. (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

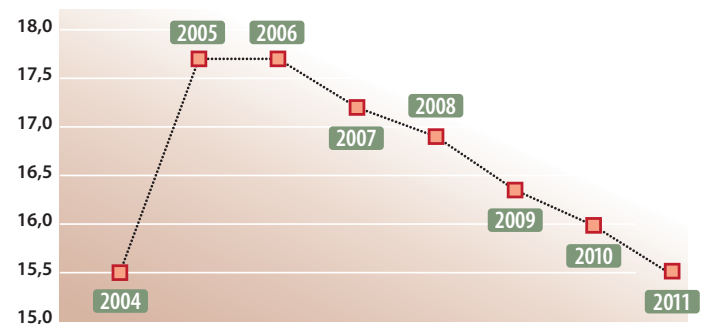
En effet, dans le cadre de la réforme fiscale, certains impôts perçus par les départements et les régions sont dorénavant versés aux communautés de communes.

Le législateur a prévu que ce transfert n'aurait pas d'incidence sur le montant payé par le contribuable.

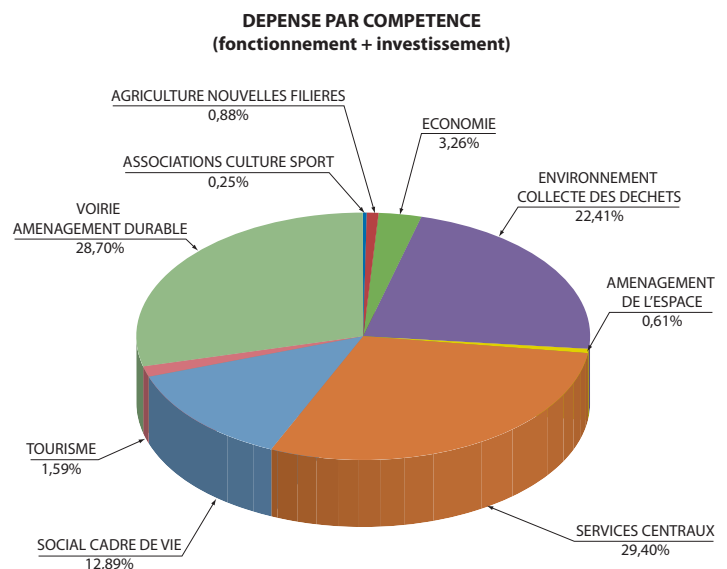
Ainsi, pour notre territoire, le taux de référence de la taxe d'habitation s'établit à 10,20% pour l'année 2011.

La TEOM toujours en baisse

Quant à la Taxe d'Enlèvement des Déchets Ménagers 2011, également perçue par la Communauté de communes, son taux est fixé à 15,50 % **soit une diminution de 12,43 %** en cinq ans.



Évolution du taux de la taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères





Agriculture et nouvelles filières agricoles

> **Jean ARRECGROS,**
Maire de la Commune de Launac - Vice-président
en charge de l'AGRICULTURE ET NOUVELLES FILIERES AGRICOLES

Renforcement de la filière de maraîchage en agriculture biologique : Projet labellisé Pôle d'Excellence Rural

A la suite de la réalisation du diagnostic agricole du territoire, réalisé par la Chambre d'Agriculture en 2010, la Communauté de communes a mené une réflexion sur le renforcement de la filière de maraîchage qui a déjà un ancrage territorial fort sur le secteur.

La Communauté de communes veut initier un projet « pilote » qui pourrait être dupliqué sur d'autres territoires du Nord Toulousain

par la suite, pour obtenir l'effet de levier nécessaire.

La collectivité souhaite traiter la question de l'accession au foncier et l'accompagnement des porteurs de projets. Une convention de partenariat a donc été signée avec l'association CIVAM CREA pour la préparation d'une **couveuse d'activités agricole**, premier axe du projet de développement de la filière en maraîchage biologique.

Cette couveuse va permettre de « tester » l'activité, d'« apprendre à entreprendre ».



Ainsi, il serait proposé aux personnes accueillies d'expérimenter leur projet agricole en se confrontant aux réalités techniques,

économiques, sociales et écologiques de demain. Cette structure vise à créer un maillon supplémentaire entre la formation (lycée agricole Ondes) et l'installation.



La seconde opération constitutive du projet concerne une **zone d'activités agricoles** qui permettra l'installation de candidats. La collectivité entend faciliter l'adhésion au foncier en s'appuyant sur les institutions telles que la SAFER, la Chambre d'agriculture, ...

Pour ces projets, la collectivité a reçu le **Label « Pôle d'Excellence Rurale »**, attribué aux projets innovants et créateurs d'emploi en milieu rural, décerné par le Ministère de l'Agriculture. Ce projet a été sélectionné parmi plus de 400 projets à l'échelle nationale et est le seul labellisé en Haute Garonne.



Favoriser la mise en place de circuits courts pour les productions agricoles

La commission Agriculture, réunie autour de son Vice Président Jean Arrecgros souhaite accompagner la structuration et le développement de l'ensemble de la filière. Elle souhaite sensibiliser les consommateurs aux enjeux des circuits courts. A plus long terme, la création d'une charte « Produits locaux pour la restauration collective de Save & Garonne », permettra aux consommateurs d'identifier ces produits.

Développement économique



> **François CAMPOS,**
Maire-adjoint de la commune de Launac
Vice-président en charge du DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Création d'une zone économique « éco-qualifiée »

Un positionnement de la zone arrêté

L'étude pour le positionnement d'une zone d'envergure à Merville, au débouché du futur pont sur la Garonne, est aujourd'hui achevée. Elle a notamment permis de dégager les thématiques dominantes sur lesquelles la commercialisation de la zone doit être axée : la valorisation des agro-ressources (énergies renouvelables...), l'éco-construction (les biomatériaux notamment) ainsi que la filière aéronautique et les services associés. Il convient désormais de définir les principales contraintes techniques et financières sur les 120 hectares visés avant d'envisager les études d'aménagement finales.

Création d'une Zone d'aménagement différée (ZAD)

Une ZAD a été instituée en mars 2011, par arrêté préfectoral. Cet outil d'urbanisme permet à la Communauté de Communes de bénéficier d'un droit de préemption sur l'ensemble du périmètre désigné.

La stratégie de la Communauté : les zones de respiration locale

Parallèlement à la création de la future zone d'envergure, la Communauté a arrêté en 2010 son positionnement quant à l'aménagement de zones économiques dites de "respiration locale", complémentaires au projet de zone éco-qualifiée à Merville. Cette réflexion était nécessaire du fait du peu de foncier disponible sur les zones existantes ainsi que dans le souci d'organisation du territoire (thématisation des différents sites). Les trois projets à l'étude sont les suivants :

- > Aménagement au sud de Grenade, d'une zone à vocation commerciale et de services de proximité.
- > Développement d'un îlot commercial à Saint-Paul sur Save
- > Création d'une zone mixte à Daux.

Une Opération de soutien aux commerces et à l'artisanat en préparation

La collectivité a lancé depuis 2009 une étude de faisabilité préalable à la réalisation d'une OMPCA (Opération de Modernisation du Commerce et de l'Artisanat). Les objectifs de cette opération sont de développer des outils de dynamisation du commerce et de l'artisanat avec vitrines et d'accroître l'attractivité du territoire et son autonomie par rapport à l'agglomération toulousaine.



Suite au diagnostic réalisé en 2009, le travail est désormais consacré à la réalisation du programme d'actions.

- > la modernisation individuelle des boutiques
- > l'action collective qui concerne des actions d'animation commerciale et de communication
- > les aménagements structurants (voirie, espaces publics) : qui concernent directement la Communauté de Communes et les Communes adhérentes.

Ce programme une fois réalisé sera déposé auprès des services de l'Etat et du Conseil Régional, dans le but de demander un soutien financier.

Création d'une association intercommunale d'artisans et de commerçants

Les entreprises du territoire, avec le soutien de la communauté, ont procédé à la création d'une association intercommunale de commerçants et d'artisans : *Atouts Save & Garonne*.

Cette association aura vocation à se développer dès cette année et ce tout au long du programme, l'objectif étant qu'elle se pérennise au-delà de l'OMPCA. Ainsi, dès 2011, l'association démarchera les entreprises du territoire Save et Garonne susceptibles d'adhérer.



Politique sociale et familiale

> **Pierre SANCHEZ**,
Maire de la commune de Montaignut-sur-Save - Vice-président
en charge du LOGEMENT/CADRE DE VIE ET POLITIQUE SOCIALE

90 places en crèches multi-accueil

Outre les crèches « Les Marmousets » à Merville et « Fous Rires et Galipettes » à Bretx, la Communauté construit une crèche sur un terrain cédé par la commune de Grenade, situé sur un nouveau quartier qui va accueillir un groupe scolaire et un centre de loisirs.

Ainsi, la crèche de Citronelle sera transférée dans ces nouveaux locaux à partir du 1er janvier 2013 et offrira alors une capacité d'accueil de 30 places, contre 16 places à ce jour.



La Communauté s'attache également à conforter la gestion directe de ces structures en mettant en réseau les établissements, en favorisant l'éveil, l'épanouissement, l'autonomie des jeunes enfants par l'accompagnement quotidien d'équipes qualifiées.

Elle souhaite également créer du lien entre les familles, pour permettre aux parents, réunis en associations, de se connaître, de créer du lien avec les professionnelles et les enfants (ateliers jardinage, cours de cuisine, rencontres...). Cette démarche innovante permet d'avoir un dialogue permanent avec les usagers des crèches qui restent acteurs à part entière de ce service public.

Une crèche BBC*

La crèche sera orientée nord-sud : grandes ouvertures au sud, moins d'ouvertures au nord, protégées du soleil d'été par une « casquette » et de la végétation à feuillage caduc, chambres au nord, etc.

Au-delà de la maîtrise de l'énergie, d'autres aspects du projet s'inscrivent dans une démarche durable : stationnement mutualisé avec les autres bâtiments du site, pour restreindre les déplacements de véhicules à moteur, cuisine pour la préparation sur place des repas (produits frais), potager pédagogique,...

*BBC : Bâtiment Basse Consommation

Comment obtenir une place en crèche

- > Résider sur une des 13 communes du territoire de Save et Garonne
- > Avoir fait, au préalable, une demande de place auprès de l'une des 3 crèches ou du Relais Assistantes Maternelles)

Une commission indépendante composée de professionnels de la petite enfance attribue les places.

Cette commission a pour vocation de garantir la plus grande objectivité dans l'attribution de places, dans un souci de transparence et d'équité.

- > Les places sont attribuées en fonction de plusieurs critères (situation sociale, date de la demande, situation par rapport à l'activité, projet parental de préparation à la vie en collectivité, âge de l'enfant, temps d'accueil demandé, motivation...)
 - > La priorité, pour l'accueil régulier, est donnée aux familles dont les 2 parents sont en activité (professionnelle, formation, recherche active d'emploi...)
 - > Une attention particulière est portée pour les familles rencontrant des difficultés (handicap, naissances multiples, difficultés sociales...).

Relais assistantes maternelles (RAM)

◆ Pour les familles, le RAM propose une information sur l'ensemble des modes d'accueil des enfants de moins de 6 ans sur le territoire : démarches, coût des différents modes d'accueil, prestations sociales, dont celles de la caf, droits et devoirs d'un employeur, disponibilité des assistants maternels, ...

Les espaces de jeux du RAM (à Grenade et Montaignut) sont accessibles aux enfants accueillis chez les assistants maternels de Save et Garonne ; leur permettant de participer, chaque semaine, à des ateliers d'éveil, d'expérimenter la vie en collectivité...

◆ Pour les assistants maternels agréés, le RAM informe sur le statut, les droits et les obligations liées à l'agrément ; propose un soutien et une écoute dans la pratique professionnelle.

Le RAM favorise également les échanges entre professionnels (conférences, débats...), l'accès à la formation professionnelle continue.

Les futurs professionnels trouvent auprès du RAM une information sur les différents métiers de la petite enfance, les conditions d'exercice et les démarches liées à l'agrément d'assistant maternel.

Environnement



> **Christian OUSTRI,**
Maire-adjoint de la Commune d'Ondes - Vice-président en charge
de la PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Collecte sélective des emballages : plus près de chez vous !

A partir de janvier 2012, la Communauté de communes Save et Garonne propose un nouveau service aux habitants de Save et Garonne, la collecte sélective des emballages en bacs, individuels ou collectifs.



Cette action a 3 objectifs

- > Proposer un meilleur service aux usagers
- > Réduire le volume des nos ordures ménagères
- > Maîtriser les coûts du service de collecte des déchets et donc celui de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : en baisse sur Save et Garonne depuis 2006

Quel changement ?

- > Une réorganisation des collectes impliquant parfois des changements de jours et/ou de fréquences compensés par la mise en place des nouvelles collectes des emballages.
- > En plus des bacs actuels dédiés aux ordures ménagères, de **nouveaux bacs** (avec des couvercles jaunes) vont être installés sur le territoire. Ils vous permettront d'y déposer vos emballages ménagers et papiers (bouteille d'eau, brique alimentaire, boîte de céréales, ...), **mais aussi les emballages en aluminium et en acier.**



- > A noter que les emballages en verre (pots, bocaux et bouteilles en verre) continueront à être triés dans les colonnes à verre car pour des raisons techniques et de sécurité, ils ne peuvent être mélangés avec les autres emballages.



Calendrier :

- > Mai-Juillet 2011: visite à domicile des enquêteurs pour déterminer la dotation en bac de chaque foyer
- > Novembre –Décembre 2011: livraison des nouveaux bacs et distribution du guide du tri
- > 16 janvier : lancement du nouveau service de collecte des déchets ménagers

Compostage :

Après une année de démarrage du plan de promotion du compostage individuel, réussi : **plus de 200 composteurs vendus en 2010** et un début d'année prometteur : **plus de 85 vendus fin mai.**



Le compostage c'est simple et cela permet de réduire significativement le volume de ses ordures ménagères, donc n'attendez plus et réservez votre composteur sur www.cc-saveetgaronne.fr



Des composteurs collectifs dans les jardins des résidences !

La Communauté de communes démarre une expérimentation de composteur collectif sur la commune de Merville. Il s'agira de placer, dans les jardins des résidences des composteurs de 600 L qui serviront aux foyers désireux de composter leur déchets de cuisine (épluchures de légume, marc de café, essuie tout...).

Le compost ainsi obtenu pourra être utilisé par les usagers qui ont composté, pour leur plantes d'intérieur ou de balcon, et/ou pour l'entretien des espaces verts communs.



Voirie et aménagement durable

> Yves VERSAPUECH,
Vice-président
en charge de l'AMENAGEMENT et ENTRETIEN VOIRIE

Chiffres clés 2010

Réfection de 25 km de voies communales (sur 250 Km gérées par la Communauté).

Environ 30 km de curage de fossés.

Actions 2010/2011

Plan d'intervention d'urgence pour la viabilité hivernale (neige, tempête, inondation)

Ce plan d'intervention d'urgence, opérationnel depuis l'hiver dernier, permettra de maintenir l'accessibilité de voies prioritaires à trafic important.

Aménagements urbains

- > Chemin Saint-Sulpice et rue Villaret Joyeuse (Grenade) – Travaux terminés
- > Chemin Landery (Larra) – Travaux terminés
- > Chemin du Ratelier (Voie d'accès à la base de loisirs de Bouconne) – Travaux terminés



Travaux chemin du Ratelier-Août 2010

- > Vieux chemin de Launac (Saint-Paul-sur-Save) – Travaux terminés
- > Aménagement de la rue de l'église (Bretx) – Travaux en cours d'achèvement

Le projet de réaménagement de la rue de l'église (Bretx) constitue une belle réussite de partenariat entre la Communauté de communes et une de ses Communes membres, la Commune de Bretx, qui a saisi l'opportunité du projet intercommunal pour embellir son centre de village, en prenant en charge le surcôt des travaux d'aménagements (matériaux pavés, plantations, mobiliers urbains...).

2011 : Une démarche de route durable confortée



Retraitement en place à froid des anciennes chaussées

Avec le fauchage raisonné, le retraitement à froid des anciennes chaussées et l'utilisation de produits bitumineux plus respectueux de l'environnement, la CCSG entame la démarche de « route durable » souhaitée par les élus communautaires, et inscrite dans l'Agenda 21.

Le fauchage raisonné pour l'entretien des bords de routes permet de mieux préserver la biodiversité de nos "dépendances vertes", tout en assurant la sécurité des usagers. Les accotements, talus, haies et fossés, constituent en effet de véritables refuges pour la faune et la flore. En limitant les surfaces fauchées et les fréquences de passage, on préserve les habitats naturels et on favorise la reproduction des espèces. De plus, la flore des bords de route constitue un filtre naturel qui limite le ruissellement de l'eau et améliore ainsi sa qualité.

Début 2011, la Communauté de communes a lancé une campagne de retraitement en places à froid des anciennes chaussées. Cette technique permet de fragmenter les matériaux de chaussée existants sur une épaisseur moyenne de 35 cm, de les malaxer avec un liant spécifique et de l'eau avant remise en œuvre sur la voie.

Pour le programme 2011, 13 km de voies communales vont être traitées par cette technique, ce qui représente une économie de 24 000 tonnes de granulats de carrières et évite les trajets de 2 000 camions !

Au printemps 2011, la Communauté de Communes a engagé un programme de renforcement de chaussées à l'aide d'un produit bitumineux à froid composé exclusivement d'agrégats recyclés et d'une émulsion de bitume et d'ester d'huile végétale. Ce nouveau produit présente de nombreux avantages : Respect de l'environnement, économies d'énergie, absence de dégagement de fumées et préservation des ressources en granulats naturels. Cette année, environ 6,5 Km de voies communales seront renforcés avec ce produit « nouvelle génération ».

Aménagement de l'Espace

> **André SAINT-PAUL,**
Maire de la Commune de Larra
Vice-président en charge de l'AMENAGEMENT DE L'ESPACE et du SCot



En 2010, la CCSG s'est dotée d'un outil informatique mutualisé, à savoir un Système d'Information Géographique qui permettra à moyen terme, de constituer une banque de données géographiques territoriale à destination de la collectivité et de ses communes.

Ainsi, il sera possible de visualiser les réseaux, le cadastre, voire les documents d'urbanisme via cet outil informatique.

La Communauté de Communes Save et Garonne s'est par ailleurs, impliquée fortement dans l'élaboration du Document d'Orientation et d'Objectifs du Scot Nord Toulousain.

Parmi les objectifs majeurs de ce document figurent : le renforcement de l'attractivité des 5 bassins de vie et le fait de les rendre plus autonomes vis-à-vis de l'agglomération toulousaine, l'organisation spatiale permettant d'accueillir 35 000 habitants supplémentaires à horizon 2030, la création de 14 000 emplois supplémentaires en atteignant le ratio 1 emploi pour 3,5 habitants, le renforcement des infrastructures de communication, la protection de l'agriculture et des espaces naturels...

Déplacements doux :

La Communauté de Communes souhaite promouvoir les déplacements doux comme mode de déplacement à part entière et contribuer tant à l'amélioration de la qualité de vie qu'à celle de l'environnement.

Un schéma intercommunal est donc en cours d'élaboration.

Il vise à :

- > Etablir des itinéraires entre les pôles générateurs de déplacements, sur le territoire et à proximité (mairies, écoles, équipements sportifs et culturels, zones d'activités).
- > Desservir les transports en commun du territoire et ceux à proximité du territoire.
- > Relier les autres cheminements doux du territoire ou à proximité (voie verte, forêt de Bouconne ...).



En réflexion...

La Communauté de Communes mène actuellement une réflexion pour mettre en place un Transport à la Demande (TAD) en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Garonne.

Le TAD est un petit transport en commun qui fonctionnerait uniquement sur les 13 communes de la CCSG, avec des trajets et des jours réguliers.

Il conduirait vers les centres bourgs, les lignes de bus plus importantes, certains services publics, etc.

La différence avec le bus habituel est qu'il faut téléphoner la veille pour prévenir qu'on souhaite le prendre. Tous les détails (trajets, jours, destinations, etc.) restent à étudier avec les services du Conseil Général, spécialistes de ce domaine, et les usagers de Save & Garonne.



Développement durable

> **Marie-Thérèse TRECCANI,**
Maire-adjointe de la commune de Merville,
Vice-présidente en charge du DÉVELOPPEMENT DURABLE / AGENDA 21

2010 s'est bien terminée...

Un document finalisé et opérationnel

L'Agenda 21 de Save & Garonne se compose de 3 documents :

- > un **diagnostic** du territoire, réalisé à partir de données chiffrées disponibles, des entretiens avec les élus et de la concertation auprès des habitants et acteurs.
- > une **plaquette présentant les orientations globales** pour un développement durable en Save & Garonne.
- > un **plan d'actions**, qui compte 55 fiches rassemblant tous les projets de la Communauté de communes pour les années à venir.

Aboutissement de la démarche, il a été approuvé à l'unanimité du Conseil communautaire, le 7 octobre 2010.

Une large diffusion

- > Distribution de la plaquette de présentation à tous les foyers de Save & Garonne.
- > les 3 parties (diagnostic, stratégie et plan d'actions) :
 - distribution aux élus, partenaires institutionnels et habitants ayant participé à la concertation sous forme de clé USB
 - à votre disposition en Mairie
 - en consultation et téléchargement sur le site de la CCSG : www.cc-saveetgaronne.fr

... Et 2011 a bien commencé !

Les Rencontres du Développement durable

Parmi les actions mises en œuvre dès le début de cette année, on peut noter la création des « Rencontres du développement durable », une demande forte des habitants lors de la concertation pour l'Agenda 21.

Cette demande est devenue la fiche n° 52 du plan d'actions : sous forme de conférences, ateliers, films, visites, dont l'entrée est libre et gratuite, les « Rencontres du développement durable », qui ont lieu environ 4 fois par an, souhaitent encourager les échanges et favoriser l'implication citoyenne des habitants.

Les premières « Rencontres » ont eu pour thèmes l'eau potable, les abeilles, le compostage, et, 2^{ème} semestre, on parlera des circuits courts en agriculture et de la

maison économe en énergie. Les dates et lieux sont annoncés sur le site Internet de la CCSG et dans les journaux locaux.



Plan d'actions. A consulter sur www.cc-saveetgaronne.fr

La Reconnaissance nationale

Fin mai, la Communauté de communes a présenté sa candidature auprès du Ministère de l'Ecologie et du Développement durable afin de faire « reconnaître » son Agenda 21.

Parmi tous les Agendas 21 qui voient le jour en France, l'Etat a décidé de labelliser, après une analyse des dossiers réalisée par des experts indépendants, ceux qui lui paraissent les plus « sérieux et sincères ».

Ce label n'est pas synonyme d'une aide financière pour la collectivité. Mais il est le signe de sa reconnaissance par les instances nationales du développement durable, ce qui renforce sa crédibilité auprès des partenaires, et surtout vient récompenser le travail de tous ceux, élus, habitants et services, qui se sont investis dans la démarche. Pour savoir si Save & Garonne a obtenu ce label ou pas, rendez-vous dans un an environ, pour la publication des résultats.



Tourisme et Associations



> **Jean-Louis FRAPECH,**
Maire-adjoint de la Commune de Daux – Vice-président
en charge du **TOURISME, des ASSOCIATIONS et de l'ANIMATION**

Associations

Retour sur 2010

> Fin 2009 déjà, **les associations sont mises en réseau** : par le biais du service Associations de la Communauté, les évènements associatifs du territoire sont diffusés, par courriel, à l'ensemble des associations.

> Début 2010 : l'**Annuaire intercommunal des Associations** a été distribué dans toutes les mairies, à chaque association, et aux nouveaux arrivants sur le territoire.

> Mars : un **Comité Inter Associatif** (CIA) a été créé afin d'engager un dialogue avec les associations. Il a fait émerger des besoins de mutualisation, d'entraide, de formation et de communication entre associations.

2011 déjà en marche

Le Café Croissant :

Rendez vous mensuel des associations

Il s'agit d'une rencontre autour d'un moment convivial pour permettre aux acteurs associatifs de se connaître : sous forme de relais, une association volontaire reçoit les autres dans ses locaux, et offre un petit déjeuner. Coordonnés par le Service Associations de la CCSG, les Cafés Croissants voyagent à travers le territoire, ouvrent les champs de l'échange et de la coopération.

Un espace internet dédié aux associations

Le besoin d'un soutien en terme de communication apparaissant important pour les associations, la CCSG a mis en place un **Espace dédié sur le site Internet** : ses rubriques mettent en avant l'actualité associative et les informations utiles, et permettent aussi de rechercher une association sur les 13 communes de Save & Garonne grâce à l'**Annuaire en ligne**.

De nouveaux projets associatifs soutenus par la Communauté de Communes :

- ➔ TRAIL NATURE « ENTRE SAVE ET GALOP, en avril,
- ➔ MAI(S) MA PAROLE ! , en mai,
- ➔ Festival GUITARE EN SAVE, en mai,
- ➔ Festival africain WASSA'N AFRICA en juin
- ➔ Festival DANSES POUR TOUS en juillet
- ➔ GRENAD'IN Junior, en septembre

- A paraître dès septembre : la nouvelle édition 2011/2012, de l'**Annuaire intercommunal des Associations, version papier**.



Mai(s) ma Parole, du 11 au 22 mai 2011

Zoom

Retrouvez l'Annuaire des associations sur le site Internet de la Communauté de communes : à télécharger ou à consulter.

Tourisme

Objectifs touristiques pour 2011

- > Poursuivre et finaliser mi 2012 la mise en place des circuits de randonnée en Save et Garonne afin de favoriser un tourisme accessible à tous
- > Renforcer la **commercialisation** afin de promouvoir Save et Garonne
- > Lancer la réflexion sur l'**accueil des camping-cars** en Save et Garonne



Bilan 2010

Conseil en séjour

Accueil et conseil de 5400 visiteurs à l'OT et 40600 visiteurs sur le site web

Animation du territoire

Au fil de l'année, l'Office de Tourisme organise la Foire aux livres, Bouge ton territoire, les rendez vous au jardin, les 31 Notes d'été, les Visites de l'été, les Journées du Patrimoine.

Promotion du territoire

> Participation au **Salon du Tourisme Mahana Toulouse en Février 2010** et 2011.

> Réalisation de la carte sur le **circuit de découverte des pigeonniers en Save et Garonne**.



> Renforcement du partenariat avec le CDT 31 (Comité départementale du Tourisme) par la participation à une base de données commune.

Commercialisation

- > Mise en place d'un véritable service réceptif proposant des prestations groupes et individuels en Save et Garonne
- > ainsi qu'une boutique de produits de Save et Garonne (carte postale, livres, souvenirs, ...)

Renforcement et professionnalisation du réseau touristique

- > Organisation d'un **éducteur** en ...2010 à destination des prestataires touristiques de Save et Garonne : mieux connaître et vendre son propre territoire tout en appréhendant les nouvelles techniques de communication (Web 2.0, ...)
- > Observation du tourisme (statistiques, ...)

Aménagement du territoire

> Mise en place de panneaux de **signalétique** des hébergements touristiques de Save et Garonne



> Ouverture de 4 boucles de **randonnée** : Daux, Larra, Grenade et Merville disponible en téléchargement sur le site internet de l'OT

> Balisage de quelques circuits supplémentaires avec pour objectif une ouverture estivale 2011

L'office de tourisme a fait peau neuve (Nouvelle vitrine, fleurissement de la façade de l'Office de Tourisme, aménagement de l'espace boutique,)

Des idées cadeaux originales proches de chez vous !

La Boutique de l'Office de Tourisme propose désormais à l'année les créations d'artistes et artisans de Save et Garonne :

Pierre Conte : doué d'une imagination débordante ce **sculpteur-feronnier** de Larra, réalise des sculptures et trophées sportifs en clous de maréchal ferrant, boulons et écrous. Il est très inspiré par les animaux et les chevaux.

Nathalie Périé, créatrice de bijoux en pâte polymère à Ondes. Un petit vent de folie court sur ses bijoux sympas, colorés et vraiment originaux. Bagues, colliers, bracelets, boucles d'oreilles, bijoux de sacs, il y en a pour tous les goûts et pour tous les porte-monnaie.



Annie Vannutelli, céramiste à Merville. Dans son atelier « Autour des Mains » elle perfectionne depuis plusieurs années sa technique de poterie raku et elle nous propose d'élégantes bonbonnières aux nuances grises et blanches.

Grands projets

Relations institutionnelles

> **Véronique VOLTO**,
Conseillère générale, Vice-présidente
en charge de la PROGRAMMATION
et des RELATIONS INSTITUTIONNELLES



> **Roger MARTY**,
Vice-président en charge des GRANDS TRAVAUX,
ÉQUIPEMENTS et SUIVI DE CHANTIERS



Dans le cadre du Pays Tolosan, la Communauté de Communes Save et Garonne a lancé une **étude de faisabilité d'un centre aquatique**, partant du constat qu'il y avait une réelle carence sur le Nord Toulousain, en matière de piscine couverte.

> Un dernier scénario, dit alternatif, qui propose les surfaces de plan d'eau du premier scénario avec un aménagement original : la construction d'un bassin de 25 mètres, extérieur ouvert toute l'année. Ce dernier projet est estimé à 11,9 millions d'euros HT.

La Communauté de Communes a donc interrogé les collectivités voisines qui voudraient être partenaires, afin de mutualiser le coût de cet équipement.

Une demande de subventions auprès du Comité des Financeurs (Conseil Général de la Haute-Garonne, Conseil Régional Midi-Pyrénées, Etat) a été déposée sur la base de cette étude d'opportunité et de pré-programmation, l'objectif étant de faire reconnaître le caractère « structurant » du projet à l'échelle du Pays Tolosan.



Cette étude prévoit la réalisation de scénarios différents selon le territoire d'impact de cet équipement :

- > Un scénario sur un territoire élargi comprenant les Communautés de Communes de Save et Garonne, du canton de Cadours, du canton de Villemur et du canton de Fronton.
- > Un scénario sur un territoire limité à la Communauté de Communes de Save et Garonne et quelques communes limitrophes et donc la nécessité de construire deux équipements pour couvrir le Pays Tolosan.
- > Un scénario intermédiaire proposant un équipement à vocation supra communautaire.



Scénario 1 : une piscine dimensionnée à l'échelle du pays

Scénario 2 : 2 piscines

Scénario 3 : une piscine à vocation supra communautaire

LES VISITES DE L'ÉTÉ

Découvrez le patrimoine naturel et historique de Save et Garonne au travers de nos visites guidées!

Tarifs: 3€/personne
Gratuit pour les moins de 18 ans
Inscription préalable conseillée.
Nos amis les chiens ne sont pas admis.



Juillet 2011

LA BASTIDE DE GRENADE

La Bastide de Grenade Plongez dans la riche histoire de Grenade, bastide royale, sa halle et son église, ses maisons à pans de bois et ses beaux hôtels particuliers. RV à 17h à l'Office de Tourisme, jeudi 7, 14, 21, 28 juillet et jeudi 4, 11 août.



ÉTONNANTE ARCHITECTURE DE BRIQUE - GRENADE

Au gré de cette balade, vous admirez les édifices remarquables de Grenade et vous voyez quelles prouesses architecturales y ont été réalisées avec la brique depuis le Moyen-âge jusqu'au XIX^e siècle. Jeudi 7 juillet - RV à 14h30 à l'Office de Tourisme.



LE BURGAUD AU FIL DE L'HISTOIRE

Une visite pour découvrir l'histoire insolite du Burgaud - qui fut autrefois une commanderie des Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem - ses anciens fossés, la halle de brique du XVI^e et un pigeonnier pied-de-mulet typique de la région. La balade sera suivie d'un apéritif gourmand aux couleurs du terroir de Save & Garonne.



Suivi du Concert Conga Libre donné sous la halle du Burgaud pour le Festival 31 notes d'été. Salsa /Timba
Vendredi 8 juillet - RV à 17h devant l'église du Burgaud - Gratuit.

LA GARONNE À ONDES

Découverte de l'histoire de la Garonne dans notre région et plus particulièrement à Ondes, village construit sur les rives du fleuve et qui a toujours vécu au gré de ses sautes d'humeur.



Jeudi 14 juillet - RV à 14h30 devant la Mairie de Ondes.

CHAPELLE NOTRE DAME D'ALET À MONTAIGUT SUR SAVE

Monument Historique Classé (XVII^e et XIX^e siècles), ce petit sanctuaire est un lieu de pèlerinage depuis le XI^e siècle, il abrite une chapelle au décor baroque remarquable et un ensemble de sculptures à découvrir absolument.



Jeudi 21 juillet - RV à 14h30 devant la Chapelle.

JEU DE PISTE EN FAMILLE À DAUX

Visite pour petits et grands pour découvrir de façon amusante l'histoire de Daux. Carnet de route en main et accompagnés par notre guide, vous faites une visite ludique avec des tas de détails insolites.



Jeudi 28 juillet - RV à 14h30 devant la Mairie de Daux.

Août 2011

JEU DE PISTE EN FAMILLE À GRENADE - NOUVEAU CIRCUIT

Observation, charades, détails surprenants composent cette visite. C'est une balade à faire en famille, carnet de route en main et avec notre guide pour voir Grenade autrement.



Jeudi 4 août - RV à 14h30 à l'Office de Tourisme.

CHÂTEAU ET VILLAGE DE LAUNAC

Découvrez les rues du village de Launac, sa halle remarquablement restaurée et visitez le Château (Monument Historique) dont la tour ronde date du XII^e siècle.



Jeudi 11 août - RV à 14h30 devant la halle de Launac.

Agenda

LE PETIT TRAIN DE GRENADE

Créé par des spécialistes de machines à vapeur, le site du Petit Train vous accueille pour vous faire découvrir des modèles réduits de locomotives et de trains. Le clou de la visite : un voyage pour petits et grands sur le Petit Train.



Jeudi 18 août - RV à 14h30 au Petit Train, Cours Valmy à Grenade. Gratuit.

VISITE CONTÉE DE GRENADE EN FRANÇAIS ET EN OCCITAN

Bernard Bergé vous fait visiter Grenade de façon malicieuse au travers d'histoires contées en français et en occitan. Pour un public adulte et adolescent.



Jeudi 25 août - RV à 14h30 à l'Office de Tourisme. Gratuit.

Inscription préalable souhaitée au 05 61 82 93 85 ou en ligne www.tourisme-grenade.fr
Personnes en situation de handicap, nous contacter pour l'accessibilité.

Les visites sont dans leur grande majorité conduites par notre guide interprète régionale.

Nos amis les chiens ne sont pas admis.

Photos Office de Tourisme Save & Garonne et Denis Morel.

Autres dates à ne pas rater

EXPOS HALLE ET ARTS

Vendredi 1^{er} juillet - jeudi 28 juillet, exposition des tableaux de Josiane Saint Laurent, PJ Capota Roja



Samedi 30 juillet - mardi 30 août, expo photos de Sandra Fastre de Montaigut sur Save, PJ trois photos au choix (pilier, saint Pierre, passage).

Permanences RAM

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) vous accueille à la Communauté de Communes Save et Garonne à Grenade :

- Sans rendez vous accueil physique et téléphonique :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi - 14h00 à 17h15
- Uniquement sur rendez vous : Mardi - 17h15 à 19h15

Aide juridique : Mode d'emploi

Ces consultations juridiques **GRATUITES** s'adressent à toute personne confrontée à des difficultés nécessitant une consultation auprès d'un professionnel du droit.

Assurés par des avocats, ces entretiens ont pour but :

- de renseigner les personnes sur leurs droits et obligations
- de les orienter dans leurs démarches

Les permanences se tiennent au siège de la Communauté de communes Save & Garonne,

**rue des Pyrénées à Grenade,
uniquement sur RDV au
05 61 82 85 55,**

le 3^e mercredi du mois de 14 h à 17 h.

COLLECTE DES GROS ENCOMBRANTS EN PORTE-À-PORTE SUR RENDEZ-VOUS AU 05 61 82 63 74

GRENADE

Le 1^{er} mercredi du mois

6 juillet - 7 septembre - 5 octobre
2 novembre - 7 décembre

LE BURGAUD / LAUNAC / ONDES / ST-CAPRAIS / ST-CÉZERT

Le 2^e mercredi du mois

13 juillet - 14 septembre - 12 octobre
9 novembre - 14 décembre

DAUX / MERVILLE

Le 3^e mercredi du mois

(excepté décembre)
20 juillet - 21 septembre - 19 octobre
16 novembre - 7 décembre

BRETX / LARRA / MENVILLE / MONTAIGUT / ST-PAUL / THIL

Le 4^e mercredi du mois

(excepté décembre)
27 juillet - 28 septembre - 26 octobre
23 novembre - 14 décembre

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAVE & GARONNE

- ❑ **SERVICES ADMINISTRATIFS, RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM), SERVICE VOIRIE**
Rue des Pyrénées - 31330 Grenade-sur-Garonne
05 61 82 85 55 - Fax 05 61 81 42 21 - cc.saveetgaronne@wanadoo.fr
Du lundi au jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30 - Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h15
- ❑ **SERVICES TECHNIQUES**
Route de St-Cézert - 31330 Grenade-sur-Garonne
05 61 82 63 74 - fax 05 61 82 90 41 - cc.saveetgaronne@wanadoo.fr
Du lundi au jeudi : 8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-17 h 00 le vendredi : 8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-17 h 00
- ❑ **OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI)**
05 61 82 93 85 fax 05 61 82 84 41 - Site Internet : www.tourisme-grenade.fr
Du 1^{er} novembre au 30 avril :
Tous les jours sauf le dimanche : 9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Du 1^{er} mai au 31 octobre :
Tous les jours 9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 18 h 30 et le dimanche 14 h 30 - 18 h 30
- ❑ **CRÈCHE INTERCOMMUNALE DE GRENADE**
05 61 82 18 90
- ❑ **CRÈCHE INTERCOMMUNALE DE BRETX**
05 34 52 75 61
- ❑ **CRÈCHE INTERCOMMUNALE DE MERVILLE**
05 61 85 19 89

> LES COMMUNES DE SAVE & GARONNE

> MAIRIE DE BRETX

Chemin de l'Église - 31530 BRETX
Maire : Jean-Claude ESPIE
Tél. : 05 61 85 46 20 - Fax : 05 61 85 46 20
Mardi et jeudi de 14 h à 18 h 30
mairie-bretx@wanadoo.fr

> MAIRIE DE DAUX

31700 DAUX
Maire : Patrice LAGORCE
Tél. : 05 61 85 40 25 - Fax : 05 61 85 23 55
mairie-daux@wanadoo.fr
Lundi au jeudi 9 h/12 h et 14 h/17 h 30
Vendredi 9 h/12 h et 14 h/19 h

> MAIRIE DE GRENADE

Avenue Lazare Carnot - 31330 Grenade
Maire : Rémy ANDRE
Tél. : 05 61 37 66 00 - Fax : 05 61 82 02 71
Lundi mercredi jeudi vendredi 9 h/12 h 30 et 14 h/17 h
Mardi 9 h/12 h 30 et 14 h/19 h
contact@mairie-grenade.fr

> MAIRIE DE LARRA

Place Maurice Pontich - 31330 LARRA
Maire : André SAINT-PAUL
Tél. : 05 61 82 62 54 - Fax : 05 61 82 42 83
Lundi, mercredi et jeudi 8 h 30/12 h et 14 h/17 h 30
Mardi 8 h 30/12 h et 14 h/19 h
Vendredi 8 h 30/12 h et 14 h/16 h
mairie-larra@wanadoo.fr

> MAIRIE DE LAUNAC

31330 LAUNAC
Maire : Jean ARRECGROS
Tél. : 05 61 85 40 43 - Fax : 05 61 85 00 60

Lundi 14 h/17 h
Mardi, Mercredi et Vendredi 9 h/12 h - 14 h/17 h
Jeudi 9 h/12 h
Samedi 10 h/12 h
mairie-de-launac@wanadoo.fr

> MAIRIE DE LE BURGAUD

31330 LE BURGAUD
Maire : Didier ROUJEAN
Tél. : 05 61 82 67 26 - Fax : 05 61 82 32 53
Lundi et jeudi de 9 h 15/12 h et 14 h/19 h
mairiedeleburgaud@wanadoo.fr

> MAIRIE DE MENVILLE

31530 MENVILLE
Maire : Fernand VACCARI
Tél. : 05 61 85 44 05 - Fax : 05 61 06 17 33
Lundi, mardi et jeudi 9 h/12 h
Mercredi 17 h/19 h et Vendredi 15 h/18 h
mairie.menville@wanadoo.fr

> MAIRIE DE MERVILLE

31330 MERVILLE
Maire : Fernand BENTANAX
Tél. : 05 62 13 41 00 - Fax : 05 61 85 18 50
Lundi, mercredi et jeudi : 9 h-12 h et 14 h-18 h
Mardi, vendredi et samedi : 9 h-12 h
mairiemerville31@wanadoo.fr

> MAIRIE DE MONTAIGUT

31530 MONTAIGUT
Maire : Pierre SANCHEZ
Tél. : 05 61 85 42 28 - Fax : 05 61 06 91 34
Lundi et vendredi 9 h/12 h et 14 h/19 h
Mardi et jeudi 14 h/19 h
Mercredi 9 h/12 h
montaigut-compta@wanadoo.fr

> MAIRIE DE ONDES

31330 ONDES
Maire : André PAVAN
Tél. : 05 61 82 61 88 - Fax : 05 61 82 32 79
Mardi au vendredi 8 h 30/12 h et 14 h/18 h
Lundi 8 h 30/12 h
mairie-ondes@wanadoo.fr

> MAIRIE DE ST-CÉZERT

31330 SAINT-CÉZERT
Maire : Claude BUTTO
Tél. : 05 61 82 67 05 - Fax : 05 61 82 69 89
Lundi 14 h/18 h
Jeudi et Mardi de 8 h 30 à 12 h 30
saintcezert@wanadoo.fr

> MAIRIE DE ST-PAUL

31530 SAINT-PAUL
Maire : Denis NEBOUT
Tél. : 05 61 85 43 77 - Fax : 05 61 85 52 73
Lundi 9 h/12 h et 15 h/18 h 30
Mardi Vendredi 9 h/12 h et 15 h/18 h
Mercredi 9 h/12 h
Jeudi 9 h/12 h 13 h 30/17 h 30
mairiedesaintpaulsursave@wanadoo.fr

> MAIRIE DE THIL

31530 Thil
Maire : Jean LÉONARD
Tél. : 05 61 85 42 88 - Fax : 05 61 85 42 88
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
9 h/12 h-14 h/18 h
Mardi 9 h/12 h
mairie-thil@wanadoo.fr